



## Avis de publicité

### Manifestation spontanée d'intérêt

Article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques

La Ville de Quimper a été sollicitée par un porteur de projet souhaitant occuper l'espace public avec un « petit train touristique » circulant dans le centre historique.

En application des dispositions de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, pour faire suite à une manifestation d'intérêt spontanée, le présent avis a pour objet de susciter les manifestations d'intérêts concurrentes pour l'occupation de cet espace.

La transition énergétique étant au cœur des enjeux actuels, la Ville valorisera les projets présentant des alternatives à la motorisation thermique.

|  |   |
|--|---|
| <b>Conditions d'occupation du domaine public</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Courrier présentant le projet</li><li>• Arrêté préfectoral relatif à la circulation d'un petit train touristique</li></ul>  |
| <b>Type d'occupation</b>                         | <p>Circulation dans le centre historique, notamment dans les rues piétonnes.<br/>Le circuit sera défini sur l'arrêté préfectoral.<br/>Le stationnement, montée et descente des clients, se fera rue du Roi Gradlon, le long du musée breton.</p> <p>Un arrêté d'autorisation de stationnement sera rédigé après sélection du candidat retenu pour une durée de 3 ans.</p> |
| <b>Durée</b>                                     | Elle correspond à la validité de l'arrêté : du 1er avril au 30 octobre pour les années 2025, 2026 et 2027.  |
| <b>Redevance</b>                                 | La redevance 2024 est fixée à 4 277,67 €.   |
| <b>Procédure</b>                                 | <p>La demande doit être adressée à :</p> <p style="text-align: center;">Madame la Maire de Quimper<br/>– Hôtel de Ville –<br/>CS 26004<br/>29107 QUIMPER</p> <p>Si vous désirez recevoir des renseignements, veuillez-vous adresser à : <a href="mailto:droitsdeplace@quimper.bzh">droitsdeplace@quimper.bzh</a> ou au 02.98.98.87.73.</p>                                |
| <b>Date de réception de l'offre</b>              | 31/01/2025  |
| <b>Durée de la publication</b>                   | 1 mois  |
| <b>Support</b>                                   | Site internet de la ville de Quimper  |